



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 2 SEPTEMBRE 2024 AU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

(Sous réserve d'approbation par le CD du 07/10/2024)

Présents : A. MEYER – C. SCHEIWE – L. CHABAUD – L. TOUATI – S. GOURDAIN – P. PINTI – F. BALANDRAS – L. COSTANZA – C.J. DBOUK – A. DI STEFANO – S. DOS SANTOS – E. GRAU – H. KEROUANI – C. LABROUSSE – V. LAGRANGE – C. MORCILLO – C. NOVENT – S. SAKET – S. STOICA – L. TOUZET – M. BAYET – JF. BLANCHARD – D. COMBIER – E. MONTEIL – P. NOYERIE

Assistent : AL. RICHARD – J. HERNANDEZ – R. VIALLET

Excusés : B. COURRIER – M. GRANOTTIER – R. ANDRE

ORDRE DU JOUR

• **Approbation du compte rendu du CD du 01/07/24 et du Bureau du 26/08/24**

• **Courriers des Clubs et invitations**

• **Règles de fonctionnement des réunions DLR**

• **Composition des Commissions**

• **AG des Groupements**

• **Opération FRANCE // BELGIQUE du 09/09/24 au Groupama Stadium**

• **Validation aide aux Groupements de Club**

• **Evocation SAONE FRANC LYONNAIS**

• **Compte rendu du Collège des Présidents de District du 31/08/24**

• **Questions diverses :**

Stéphanie STOICA : Gratuité des engagements d'équipes en foot à 5 Féminin en U11 et U13 + Gratuité/réduction du tarif de la licence FFF pour toute nouvelle licence féminine (de U6 à Loisirs) hors renouvellement et mutation inter-district

Lionel TOUZET : point Commission Sponsoring et Communication

Evelyne MONTEIL : point Foot Ensemble

Didier COMBIER : situation FOOT PASSION ANSE

Approbation du compte rendu du CD du 01/07/24 et du Bureau du 26/08/24

PV adoptés à l'unanimité.

Courriers des Clubs et invitations

- CRAPONNE : inauguration de la nouvelle pelouse synthétique le 08/09/24 – Patrick PINTI et Marc BAYET représenteront le District de Lyon et du Rhône de Football

- DOMMARTIN : inauguration des nouveaux équipements sportifs le 14/09/24 – Patrick PINTI et Didier COMBIER représenteront le District de Lyon et du Rhône de Football

- Préfecture du Rhône : cérémonie organisée suite à la participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 le 16/09/24 – Arsène MEYER et Serge GOURDAIN seront présents

Opération FRANCE // BELGIQUE du 09/09/24 au Groupama Stadium

Une opérations a été mise en place pour que les Clubs gagent des places pour cette rencontre.

18 places CAT 1 (luxe) seront offertes aux 18 premiers clubs ayant répondu au questionnaire FAIRPLAY ETOILES + 2 accompagnants du DLR

Résultats :

500361 C.OM. ST FONS

582739 VENISSIEUX FOOTBALL CLUB

509685 F.C. DU POINT DU JOUR

590385 S. C. BRON TERRAILLON PERLE



516106 AM.S. ST FORGEUX
548782 O.S. POUILLY POMMIERS
500319 F.C. TARARE
504621 ASMSP
505605 F.C. LYON FOOTBALL
520066 LYON - LA DUCHERE
521509 U. S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL
530052 F. C. SAINT CYR - COLLONGES - MONT D'OR
504445 C.S. VERPILLIERE
551625 F. C. MONT BROUILLY
552157 F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE
504303 U.S. MAJOLAINE MEYZIEU
513175 A. BESSEY C.
552780 S. C. BIGARREUX

35 places CAT 2 seront offertes aux 35 clubs ayant enregistré la plus forte progression en licences 24/25 (tableau arrêté le vendredi 31 août 2024). + 5 accompagnants du DLR

Résultats :

564873 SAONE FRANC LYONNAIS
552543 ACS MAYOTTE DU RHONE
553627 FC CHAVANOZ
535231 ASJ PORTUGAIS ST PRIEST
581381 FC COLOMBIER SATOLAS
550463 FC RONTALON
533109 FC GERLAND LYON
516106 AS S ST FORGEUX
563791 HAUTS LYONNAIS
528368 AS PORTUGAISE VAULX EN VELIN
551384 BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS
516290 AM S DE DIEMOZ
582775 FC RENEINS VAUXONNE
504692 AS ST PRIEST
564290 FOOTBALL CLUB ST CYR AMPUIS
515453 AS ECULLY F
519903 US DES COTEAUX LYONNAIS
541895 FC PONTCHARRA ST LOUP
504256 FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
553724 HAUTE BREVENNE FOOTBALL
523341 EVS GENAS AZIEU
505605 FC LYON FOOTBALL
548782 OS POUILLY POMMIERS
528944 AS SORNINS REUNIS ST IGNY VERS
546317 FC CHAPONNAY MARENNES
523565 EVEIL DE LYON
580927 US EST LYONNAIS FOOT
582739 VENISSIEUX FOOTBALL CLUB
550008 CHASSIEU DECINES FC
504446 ET S LIERGUOISE
790167 CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968
526343 VALSONNE ASVS
582331 BEAUJOLAIS FOOTBALL
519579 AS ST MARTIN EN HAUT
590385 SPORTING CLUB BRON TERRAILLON



18 places CAT 3 seront offertes aux 18 clubs ayant le meilleur ratio licences VOLONTAIRES sur le total des licences + 2 accompagnants du DLR

Résultats :

551702 AM F VETERANS COLOMBIER SAUGNIEU
554474 CHAZAY FC
514865 US VAL D'AMBY HIERES S/AMBY
516106 AM S ST FORGEUX
530367 CS VAULXOIS
512067 AS BRIGNAIS
524126 FC SOURCIEUX
541895 FC PONTCHARRA ST LOUP
526343 VALSONE ASVS
504256 FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
523647 EL S DE GLEIZE
500319 FC TARARE
551625 FC MONT BROUILLY
527399 AS MANISSIEUX ST PRIEST
549420 FC GRIGNY
504801 FC BULLY
525335 AM S TOUSSIEU
524120 FC LA GIRAUDIERE BRUSSIEU

18 places CAT 4 seront offertes aux 18 clubs ayant le meilleur ratio licences ARBITRES sur le total des licences + 2 accompagnants du DLR

Résultats :

517431 US DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD
517825 O DE RILLIEUX
552543 ACS MAYOTTE DU RHONE
560528 MONTS DU LYONNAIS FOOT
530038 SC MACCABI LYON
513175 A BESSEY C
532336 AS ALGERIENNE VILLEURBANNE
514696 JS IRIGNY
528353 O DE VAULX EN VELIN
504252 GRPE S DE CHASSE S/RHONE
528368 AS PORTUGAISE VAULX EN VELIN
504275 CS NEUVILLOIS
500361 C OM ST FONS
525630 FC ANTILLAIS VILLEURBANNE VAUL
504648 FOY S DE TERNAND
514865 US VAL D'AMBY HIERES S/AMBY
520835 AS DES BUERS VILLEURBANNE
535231 ASJ PORTUGAIS ST SPRIEST

Ces classements sont approuvés à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Point licences

Aujourd'hui 1 806 licences de plus que la saison dernière à la même date, soit une augmentation de 6 %.
A noter une légère chute des U18/U19.

Principe de neutralité

Le Président Arsène MEYER rappelle le principe de neutralité : tout signe d'ordre politique, religieux ou syndical sont interdits.

Pour les rencontres où le principe de neutralité ne serait pas respecté un barème défini par la Ligue sera appliqué également dans les Districts.



Criterion U13 Ligue

Jérôme HERNANDEZ informe les membres du Comité Directeur que le nombre d'équipes du Rhône pour le Criterion U13 Ligue passe de 12 à 14 équipes pour la saison 2024/2025.

Point trésorerie

Le Président Arsène MEYER fait un point rapide sur les comptes financiers du District.

A noter les points importants :

- Moins de subventions
- Moins de dépenses
- Plus de rétrocessions des licences
- Moins de formations d'Educateurs

Le bilan 2023/2024 est en cours et sera présenté lors du prochain CD.

AG des Groupements

Messages à faire passer lors des AG de Groupement : principe de neutralité, problèmes disciplinaires sur les plateaux, licences Foot d'Animation, programme 2024/2028, nouvelle plateforme « Clic ton District », opération FRANCE // BELGIQUE, nouveau partenariat Radio Scoop, formations d'Educateurs

L'AG du Beaujolais a eu lieu le 30/08/24, félicitations au Président Didier COMBIER pour sa 1^{ère} AG qui s'est très bien déroulée. Un seul Club absent.

Présence aux AG de Groupement :

Saône Métropole : Arsène MEYER – Lakhdar TOUATI – Patrick PINTI – Laurent COSTANZA

Lyon Métropole : Christian SCHEIWE – Patrick PINTI – Virginie LAGRANGE – Laurent COSTANZA – Hocine KEROUANI

Vallée du Rhône : Serge GOURDAIN – Laurent COSTANZA

Brevienne : Laurent CHABAUD – Patrick PINTI – Lionel TOUZET – Christophe MORCILLO

Compte rendu du Collège des Présidents de District du 31/08/24

Le Président Arsène MEYER fait un compte rendu de ce Collège des Présidents de District. Les principaux points abordés ont été :

- Nomination du représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes au Collège des Présidents de District : élection de Joël MALIN
- Formation PSC1 obligatoire pour les Arbitres

Validation aide aux Groupements de Club

Aide pour la création de Groupement Féminin sur la saison 2024/2025 : accord du Comité Directeur à l'unanimité pour verser une aide de 1 000 € créditée sur les comptes des Clubs

Evocation SAONE FRANC LYONNAIS

Le Comité Directeur a reçu mardi 13 août 2024 un courriel du Club de SAONE FRANC LYONNAIS demandant au Comité Directeur de faire évocation sur la sanction sportive appliquée à leur Club.

Le Comité Directeur du District prenant note, refuse à l'unanimité de demander une évocation pour les motifs suivants :

Contrairement à ce qui est dit dans le courrier, même en faisant une entente le Club n'aurait pas été en règle avec le Statut de l'Arbitrage

Un Arbitre Seniors représentait le Club de FONTAINES mais ayant démissionné il ne peut rentrer en compte dans le calcul du Statut de l'Arbitrage

La Commission d'Appel du District ainsi que la Commission d'Appel de Ligue ont confirmé la décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Classe la demande définitivement

Point sur les Labels

Un point est fait par le Président Arsène MEYER sur plusieurs dossiers concernant les Label des Clubs.

Toutes les décisions de retrait ou d'attribution du Label prises lors du Comité Directeur du 03/06/24 ont été confirmées par le Président Arsène MEYER auprès de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.



Courrier du FC PAYS DE L'ARBRESLE concernant le Label : lu et noté

Règles de fonctionnement des réunions DLR

Le Président Arsène MEYER fait un point sur le fonctionnement des réunions du Comité Directeur. Au vu du déroulement du dernier Comité Directeur, il ne souhaite plus de réunion comme celle-ci. Tout le monde a le droit de donner son avis, de commenter mais cela doit être fait avec diplomatie.

Composition des Commissions

Les Présidents de Commissions ont été nommés lors du CD du 01/07/24.

Suite à la réception des demandes de candidatures, la nomination des membres de Commissions est faite pour la saison 2024/2025.

Questions diverses

Didier COMBIER : situation FOOT PASSION ANSE

Le CD du 03/06/24 avait décidé de suspendre le Club à compter du 01/07/24 s'il ne fournissait pas d'attestation de prêt de terrain de la municipalité par mail au District.

Cela n'ayant pas été fait, le Comité Directeur décide à l'unanimité d'accorder au Club un délai supplémentaire jusqu'au 16/09/24 pour fournir une attestation de prêt de terrain d'une commune. Sans ce document, tous les engagements d'équipes seront annulés et le Club sera donc suspendu.

Evelyne MONTEIL : point Foot Ensemble

- 20/09/24 réunion à la Métropole afin de présenter le programme du District sur le Foot Ensemble
- 26/09/24 : plénière du Foot Ensemble au District
- 28/09/24 : journée organisée par le CSA sur le Foot Adapté à DIEMOZ, le District de Lyon et du Rhône y participe
- 03/10/24 : journée Foot Ensemble à VOURLLES
- 18/01/25 : formation module « Handicap ». Le Comité Directeur valide à l'unanimité la gratuité de la formation pour les licenciés du Rhône

Lionel TOUZET : point Commission Sponsoring et Communication

- Rappel aux membres du CD de bien envoyer toutes les informations de leur Commission à la Commission Communication.
- Remerciements à Stéphanie STOICA qui intègre la Commission Sponsoring et Communication.
- Recherche de partenaires pour les Coupes Jeunes et Futsal
- Nouveau partenariat avec Radio Scoop
- Continuation du Mag du DLR

Stéphanie STOICA :

- Gratuité des engagements d'équipes en foot à 5 Féminin en U11 et U13 : accord à l'unanimité du Comité Directeur pour la saison 2024/2025
- Gratuité/réduction du tarif de la licence FFF pour toute nouvelle licence féminine (de U6 à Loisirs) hors renouvellement et mutation inter-district : demande à l'étude pour définir un budget
- Plénière de la Commission Féminines le 07/09/24 au District

Informations diverses :

- Rappel de la cotisation des membres du Comité Directeur pour 2024/2025
- Nouvelle signature électronique pour les Commissions
- Stationnement allée Pierre de Coubertin : malheureusement le District n'a aucune solution suite à la mise en place du stationnement payant

Demande d'évocation Entente USEL FOOT – US MEYZIEU – FC COTIERE LUENAZ

Le Comité Directeur accepte de traiter la demande de l'entente comme une demande d'évocation, bien que les demandes et explications émanent d'une association (CEL) non affiliée à la FFF dont le District ne devrait pas tenir compte.

Le Comité Directeur rappelle qu'il a accepté, à titre tout à fait exceptionnel, pour la saison 2023/2024 de laisser jouer les féminines en entente dans l'AIN, pour les clubs de USEL et de MEYZIEU, avec le FC COTIERE LUENAZ (club du 01). Cette situation ne devait durer qu'une seule et unique saison.

Le Comité Directeur à l'unanimité refuse cette évocation et n'accorde pas d'autorisation de sortie à l'USEL et à MEYZIEU pour participer au championnat Seniors Féminin du District de l'Ain cette nouvelle saison 2024/2025.

Ce refus sera adressé également au District de l'Ain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30.

Date du prochain CD : le lundi 7 octobre 2024 au siège du District.